

Rencontres techniques pour éliminer le paludisme dans l'Océan Indien

Au 7 décembre 2017, 9 cas autochtones et 10 cas importés de paludisme ont été répertoriés à Mayotte. Dans le cadre du programme de contrôle du paludisme et dans l'objectif de son élimination à Mayotte, l'ARS Océan Indien a convié des experts scientifiques de la zone océan Indien les 7 et 8 décembre 2017. Ces deux journées permettront aux participants d'échanger et de partager leurs expériences pour aboutir à des recommandations communes visant l'élimination du paludisme dans la zone.

— Histoire du paludisme

>> A Mayotte

Le nombre de cas de paludisme à Mayotte a commencé à baisser significativement depuis le début des années 2000 suite à la mise en place d'actions de lutte intégrée tant à Mayotte que dans les îles de la zone (Madagascar, Comores).

Entre 2002 et 2010, la stratégie de l'ex Direction Des Affaires Sociales et de la santé (DASS) a permis de faire chuter le nombre de cas : aspersions intra-domiciliaires systématiques (AID), la lutte anti-larvaire, amélioration du diagnostic et adaptation de la prise en charge. Le nombre de cas annuel était alors en dessous de 1000 : de 1846 cas en 2002 à 565 cas en 2006.

Après une expérience pilote en 2010, des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MIILD) ont été distribuées dans l'île de 2011 à 2016. Le nombre de cas a alors fortement chuté pour atteindre un seul cas annuel autochtone (contracté à Mayotte) en 2014 et 2015. Dans le même temps, le nombre de cas importés (contractés à l'occasion de voyages) a fortement diminué. L'île de Mayotte est alors entrée officiellement dans la phase d'élimination du paludisme en 2014.

Malgré ce contexte favorable, Mayotte a fait face en 2016 à une augmentation anormale du nombre de cas de paludisme avec 18 cas autochtones sur un total de 28 cas. Au 7 décembre, 9 cas autochtones et 10 cas importés ont été répertoriés.

>> Dans la zone Océan Indien

A L'île de La Réunion et à l'île Maurice, l'élimination du paludisme a été officiellement certifiée par l'OMS. Dans l'Union des Comores et à Madagascar, des efforts de contrôle de la maladie sont en cours, l'objectif étant d'arriver à l'élimination.

— Enjeux de ces rencontres

La proximité des différentes îles de la zone favorise des déplacements de populations. C'est pourquoi la coordination étroite des stratégies et des actions menées sur chaque île est nécessaire pour atteindre les objectifs d'élimination du paludisme dans la sous-région et à Mayotte plus particulièrement.

Cet évènement est l'occasion pour les acteurs et les experts de l'océan Indien de partager leurs expériences et de capitaliser leur savoir-faire, en particulier concernant :

- la prise en charge (diagnostic, traitement et suivi),
- la surveillance entomologique,
- et la lutte contre les moustiques vecteurs.

L'objectif est surtout d'aboutir à des recommandations communes pour un meilleur contrôle et au final à l'élimination du paludisme.

La Guyane, collectivité territoriale française située sur le continent américain, est concernée par la même problématique et sera associée aux réflexions communes.

— **Les acteurs conviés**

Ces rencontres se tiendront les 7 et 8 décembre 2017 à Mamoudzou. Parmi les institutions conviées :

- le Centre National d'Expertise des Vecteurs (CNEV),
- le Centre National de Référence (CNR) sur le paludisme,
- le Centre hospitalier de Cayenne en Guyane,
- des professionnels de santé de Mayotte
- des professionnels de santé et des acteurs de la lutte-anti-vectorielle de la sous-région

La Cire Océan indien (Santé Publique France) apporte son appui technique et scientifique.

— **Programme des deux journées**

Le programme des échanges est fixé selon trois grands objectifs :

- **partager le concept d'élimination du paludisme** ainsi que les actions qui peuvent être prises en vue de cet objectif,
- **faire un état des lieux des pratiques en cours et d'identifier les éventuelles difficultés** dans chaque structure impliquée dans le contrôle du paludisme : centres hospitaliers, dispensaires, Programmes nationaux de lutte, ARS, Santé Publique France...),
- **définir la stratégie et les actions** à mettre en place dans les différents domaines : surveillance épidémiologique et entomologique, diagnostic précoce, traitement, prise en charge des cas, prévention, communication, Lutte anti-vectorielle) et de déterminer les indicateurs de suivi en vue d'évaluer le programme.

Contact Presse :

Cybèle FOOLCHAND

Tél : 02 69 61 83 03 - Port : 06 39 66 15 59

Courriel : cybele.foolchand@ars.sante.fr

L'ARS Océan Indien agit pour la santé
à La Réunion et à Mayotte

